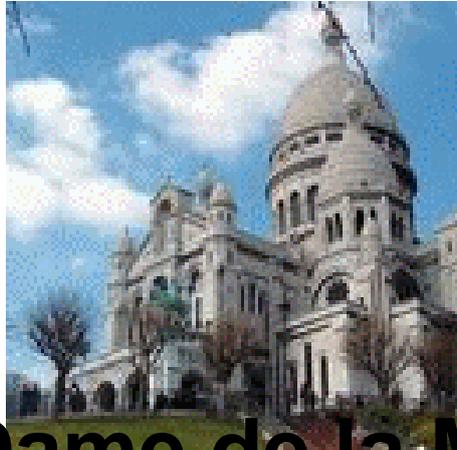


<http://www.pelerinagesdefrance.fr/Notre-Dame-de-la-Medaille-Miraculeuse>



Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse

- Pèlerinages à Notre-Dame - N-D Médaille Miraculeuse -



Date de mise en ligne : lundi 23 novembre 2015

Copyright © Pèlerinages de France - Tous droits réservés

**Pèlerinages à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse
140 Rue du Bac à Paris
« O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui
avons recours à vous »
« Venez au pied de cet autel ; les grâces seront
particulièrement accordées aux personnes qui le
demanderont »**

En plein Paris, la ville des rois, devenue la ville dévoyée des révolutions, à la veille des événements qui allaient détrôner le roi Charles X, à ce jour encore dernier roi Bourbon à avoir été roi de France, la sainte Vierge Marie apparut à soeur Catherine Labouré.



La Très sainte Mère de Dieu s'y révèle dominant le Malin et le mal, représentés par le serpent qu'elle écrase sous ses pieds. Aujourd'hui comme hier, Elle marque sa sollicitude, sa compassion et son amour pour l'humanité, et la France en particulier, en nous proposant, en venant La prier, ses grâces, par le port de la Médaille miraculeuse et la promesse qu'en venant au pied de l'autel de la Rue du Bac, « les grâces seront particulièrement accordées aux personnes qui le demanderont ».

Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse

« Par la Médaille, c'est l'oeuvre rédemptrice du Christ - mystère d'amour et de souffrance- et la collaboration inséparable de Sa Mère qui est symboliquement et simplement représenté ».

Programme

Vendredi 27 novembre, Notre Dame de la Médaille Miraculeuse

Messes solennelles à 8h00-10h30-12h30-15h30-17h15

" Samedi 28 novembre, Sainte Catherine Labouré

Messes solennelles à 10h30-12h30

" Mardi 08 décembre, Immaculée Conception

Messes solennelles à 8h00-10h30-12h30-15h30-17h15

Sainte Catherine Labouré, Fille de la Charité (1876)

« Catherine naquit dans un petit village de Bourgogne, à Fain-les Moutiers (21500), huitième d'une famille de dix enfants. Elle a 9 ans quand meurt sa mère le 9 octobre 1815 et elle est recueillie, avec l'une de ses soeurs, par une tante à Saint-Rémy, non loin de Fain. En janvier 1818, elle revient à la ferme natale, rendant ainsi possible l'entrée de sa soeur Marie-Louise chez les Soeurs de la Charité à Langres.

A 12 ans, elle assume le rôle de la mère de famille, de fermière et de maîtresse de maison. Elle commande aux serviteurs et à la servante. Son domaine, c'est le fournil, le verger, l'étable, le poulailler et le colombier. La première, elle se lève avant l'aurore, prépare les repas qu'emportent les ouvriers aux champs, assure la traite des vaches et conduit le troupeau à l'abreuvoir communal. Elle prend soin de son jeune frère infirme et veille au bien-être de son père quand il revient des champs ou du marché de Montbard. (21500)

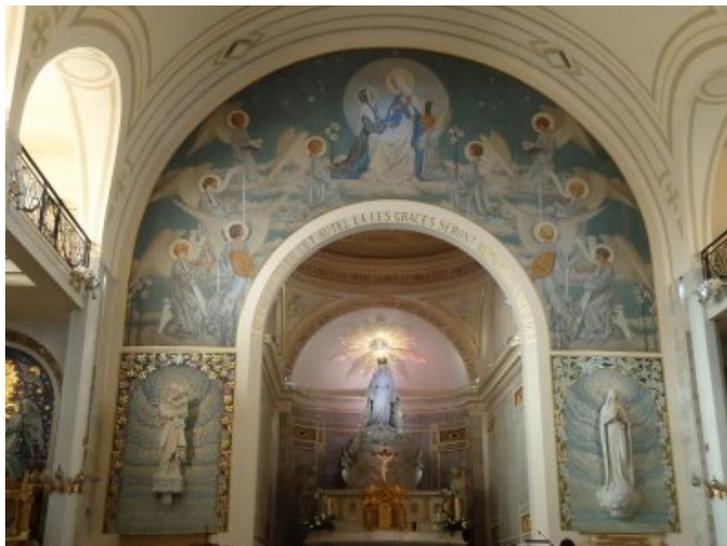
Mais elle passe aussi de longues heures dans la petite église de Fain, devant un tabernacle vide, car le clergé a beaucoup diminué pendant la Révolution et le prêtre desservant ne vient que pour célébrer les enterrements et les mariages, très rarement une messe dominicale. En elle, monte un appel. Durant « le rêve » d'une nuit, comme elle le dira, ce rêve prend un visage d'un prêtre âgé, qu'elle pense reconnaître comme étant celui de saint Vincent de Paul quand elle en verra l'image lors d'une visite aux Soeurs de Châtillon (21400) où elle suit quelques études élémentaires, de 1824 à 1826, chez une cousine qui tient un pensionnat. Elle revient à la ferme parce que la petite paysanne est mal à l'aise au milieu de ces jeunes filles de bonne famille. Son père voudrait bien la marier, mais elle refuse. Alors il l'envoie à Paris, où son fils tient un commerce de vins et un restaurant populaire. Elle devient servante. Elle y découvre la misère des ouvriers et le travail des jeunes enfants en usine.

Sa décision définitive est prise : elle servira les pauvres. De retour en Bourgogne, elle retrouve le pensionnat de Châtillon et les Soeurs de Saint Vincent de Paul. Son père cède enfin. Le mercredi 21 avril 1830, elle retrouve Paris et entre au « séminaire » de la Maison-Mère de la rue du Bac. Grande joie pour soeur Catherine, le dimanche suivant 25 avril. Les reliques de saint Vincent de Paul sont transférées de Notre-Dame de Paris à la chapelle de la rue de Sèvres.

Durant la nuit du 18 juillet 1830, veille de la fête de saint Vincent de Paul, elle se sentit appelée par un enfant mystérieux qui la conduit à la chapelle, « dans le sanctuaire, dira-t-elle à son confesseur, à côté du fauteuil

de Monsieur le Directeur. Et là, je me suis mise à genoux et l'enfant est resté debout tout le temps. Comme je trouvais le temps long, je regardais si les veilleses (les soeurs) ne passaient pas par la tribune. Enfin l'heure est arrivée. L'enfant me prévient. Il me dit : Voici la Sainte Vierge, la voici. » "Je doutais si c'était la Sainte Vierge.

Cependant l'enfant qui était là me dit : - Voici la Sainte Vierge-. Je n'ai fait qu'un saut auprès d'elle, à genoux sur les marches de l'autel, les mains appuyées sur les genoux de la Sainte Vierge". Elle s'en confie à son père spirituel, Monsieur Aladel qui ne voit qu'illusion dans ce qu'elle dit, et surtout dans les malheurs dont elle parle. Or bien vite les événements ratifient ce que sainte Catherine lui avait dit être le message de Marie. La révolution éclate à la fin du mois, du 27 au 29 juillet.



Quatre mois plus tard, le 27 novembre à 5 heures et demi du soir, alors qu'elle est en oraison dans la chapelle au milieu de toutes les soeurs, elle fut saisie d'un grand désir de voir la Sainte Vierge. « Je pensais qu'elle me ferait cette grâce, mais ce désir était si fort que j'avais la conviction que je la verrai belle dans son plus beau. J'ai aperçu la Sainte Vierge à la hauteur du tableau de saint Joseph. Elle avait une robe de soie blanche aurore. » « Il sortait de ses mains, comme par faisceaux, des rayons d'un éclat ravissant. » Elle entendit une voix qui lui disait : « Ces rayons sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes ». Autour du tableau, elle lut en caractères d'or, l'invocation suivante : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ». La voix lui dit encore : « Il faut faire frapper une médaille sur ce modèle et les personnes qui la porteront indulgenciée et qui feront avec piété cette courte prière, jouiront d'une protection toute spéciale de la Mère de Dieu ». Une fois encore, Monsieur Aladel accueille fort mal le récit de soeur Catherine.



En décembre 1830, elle connaît une troisième et dernière apparition, mais elle ne se souvenait plus de la date exacte quand elle en parla, car elle avait obéi, ne s'en étant pas ouvert immédiatement à son confesseur. Comme au 27 novembre, c'est à 5 heures et demie. Les rayons qui jaillissent des mains « remplissaient tout le bas de manière qu'on ne voyait plus les pieds de la Sainte Vierge ». La voix se fait entendre au fond du coeur : « Ces rayons sont le symbole des grâces que la Sainte Vierge obtient aux personnes qui les lui demandent ». L'apparition a le caractère d'un adieu. Elle reçoit ce message : « Vous ne me verrez plus, mais vous entendrez ma voix pendant vos oraisons ». Deux mois plus tard, lorsqu'elle quitte la rue du Bac, la directrice du séminaire résume ainsi ses appréciations : « Forte, taille moyenne. Sait lire et écrire pour elle. Le caractère a paru bon. L'esprit et le jugement ne sont pas saillants. Assez de moyens. Pieuse, travaille à la perfection ».

Elle est nommée à l'hospice d'Enghien. Elle s'efface peu à peu, gardant une inlassable patience. Celle qu'on surnommait la « soeur du poulailler » quittera notre monde, comme elle y avait vécu, sans faire de bruit, sans agonie, avec un merveilleux sourire, le 31 décembre 1876. Le soir même au réfectoire, Soeur Dufès apportera le récit des apparitions, écrit le 30 octobre, après la confidence de sainte Catherine : « Puisque Soeur Catherine est morte, il n'y a plus rien à cacher. Je vais vous lire ce qu'elle a écrit ».

Elle repose désormais dans la chapelle du 140, rue du Bac, à Paris.

Elle a été canonisée par Pie XII en 1947.

À Paris, en 1886, sainte Catherine Labouré, vierge, Fille de la Charité, qui passa à l'hospice d'Enghien quarante-cinq ans au service des pauvres et des immigrés avec une simplicité et une générosité sans faille, et sans laisser deviner que la Vierge Marie s'était manifestée à elle dans la chapelle de la rue du Bac, pour inviter ses fils à l'invoquer comme l'Immaculée au moyen de la "médaille miraculeuse". (martyrologe romain - 31 décembre)

Martyrologe romain

Toute à Dieu seul. Toute à Dieu au service des pauvres et des vieillards. Alliance d'un seul amour, celui du véritable secret de Catherine. L'humilité dans le service de Dieu, l'humilité dans le service des hommes »

Prière du pape saint Pie X

« Ô Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, sauvez la France ! Plus la France est coupable, plus elle a besoin de votre intercession : un mot à Jésus reposant dans vos bras, et la France est sauvée ! « Ô Jésus, obéissant à Marie, sauvez la France ! »

pape Saint Pie X

La Pénitencerie Apostolique

« La Pénitencerie Apostolique a accordé de manière permanente, par un document du 19 juillet 2005, l'indulgence plénière aux fidèles qui viennent en pèlerinage à la chapelle, aux jours et aux conditions suivantes :

Quand ?

" à chaque fois que les fidèles viennent en pèlerinage de dévotion en paroisse, en associations d'Église, en groupe ;

" à toutes les solennités en l'honneur de la Vierge Marie : 1er janvier, sainte Marie Mère de Dieu, 15 août, Assomption de la Vierge Marie et 8 décembre, Immaculée Conception de la Vierge Marie ;

" aux fêtes du 27 novembre, Notre Dame de la Médaille Miraculeuse et du 28 novembre, sainte Catherine Labouré ;

" une fois par an à la date librement choisie par chaque fidèle (pèlerinage individuel).

Comment ?

Pour recevoir l'indulgence il faut, vivre la démarche de pèlerinage :

" venir et rester un temps convenable à la chapelle pour y méditer et prier,

" participer à une célébration publique (messe, chapelet, adoration du Saint Sacrement) ou avoir au moins récité le Notre Père, le Symbole de la Foi et ajouté une invocation à Marie (par exemple : Ô Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous),

" Il faut avoir en outre un regret sincère et rejeter le péché, se confesser

" communier dans les jours proches du pèlerinage,

" prier véritablement aux intentions du pape (un Notre Père et un Je Vous Salue Marie).

L'Indulgence est une invitation à pratiquer des oeuvres de piété, de pénitence, de charité et de justice.

Pour expliquer ce qu'est l'indulgence, prenons un exemple. J'ai dit des paroles mauvaises (médisance, calomnie) contre quelqu'un. J'ai fait quelque chose de mal ! C'est le péché.

Le péché a plusieurs conséquences. La première conséquence, il nous sépare de Dieu. Le péché grave peut même nous séparer complètement de Dieu pour l'éternité ! La deuxième conséquence, le péché me blesse moi-même. Je ne suis plus libre. Mes rapports avec les autres ne sont plus équilibrés... jalousie... volonté de richesse... de pouvoir (domination)... de même dans le domaine de l'affectivité (sexualité). Je n'arrive pas à faire le bien que je voudrais, et je fais le mal que je ne voudrais pas. La troisième conséquence, le péché blesse les autres. Ainsi, les paroles mauvaises détruisent la réputation de l'autre. Plus grave, on va répéter

ce que j'ai dit. Alors, le mal s'étend, il devient plus grand, plus fort. Le mal que je fais participe à tout le mal qui se fait dans le monde.

Que faire ?

QUE FAIRE ? d'abord la confession. Par la confession de mes péchés à un prêtre j'obtiens le pardon des péchés. Je ne suis plus séparé de Dieu (communion). La première conséquence du péché est effacée. Mais les deuxième et troisième conséquences du péché restent.

Alors l'Église propose dans des lieux de pèlerinage, ou bien à l'occasion de jubilés et de fêtes, de recevoir l'indulgence. En effet pour effacer les deuxième et troisième conséquences du péché, nous avons besoin d'une purification. L'Église croit que nous pouvons le faire ici-bas sur cette terre grâce à l'indulgence ou être purifiés après notre mort (c'est le purgatoire). En recevant l'indulgence nous faisons le contraire du péché. C'est un bien qui participe à tout le bien qui se fait dans le monde. Nous sommes en communion avec les saints du ciel. Le bien s'étend aux autres, il devient plus grand et plus fort que le mal.

Qui peut recevoir l'indulgence ?

Pour moi-même si je suis baptisé, ou pour aider un fidèle défunt qui aurait besoin de purification après sa mort (purgatoire). On peut le faire pour un être cher (grand-mère, grand père, un parent proche etc.), un ami, ou... un ennemi... ainsi que l'amour du Christ nous y invite ! »

Sites à consulter

[chapelle Notre Dame de la Médaille miraculeuse](#)

[nominis sainte Catherine Labouré](#)

[amminter message](#)

[pèlerinages de France Notre Dame de la Médaille Miraculeuse](#)